



Association des Croqueurs de Pommes de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Association dite « LI VIEII PERO »

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration tenue au verger de Puyricard le mercredi 30/06/2021

Présents :

Yannick Bernard, Gilles Bruel, Bernard Deidier, Guy Laurent, Christiane Martel, Dominique Maubert, Patrick Orsolini, Luc Pagani, Pierre Racamond, Nicole Vautier, Michel delle Vergini, Robert Roehrig, Denis Baudequin, Georges Cossanteli, Henri Dupont, Catherine Begnis, Dosmas Christine,

Absents excusés

Jean Paul Barale, Jacques Isatelle , Antoine Pappalardo, Guy Troump.

Observateur :

Claude Testanière.

Les Croqueurs de Pommes- Section LI VIEIIL PERO: Association loi 1901, enregistrée à la Préfecture des Bouches du Rhône le 27 Juillet 1992.

Siège social et adresse postale : 1330 chemin de Maliverny, 13540, Puyricard. Site internet : <http://croqueursdeprovence.fr/>

*e-mail : bernard-deidier@hotmail.fr

Préliminaire :

Le président rappelle que nous ne pratiquerons pas la taille en vert cet été, sauf dans la pépinière ou lorsque des branches sont gênantes.

L'objet est de conserver des greffons et ,de plus, ce n'est pas nécessaire pour les arbres.

Rappel : Avec chaque convocation au CA, il y a un pouvoir qui doit être envoyé en cas d'absence.

Listes des actions à réaliser pour les JPO :

Le Président, n'ayant reçu aucune remarque sur le document envoyé avec la convocation du CA, se trouve dans l'obligation de lire et de commenter tous les chapitres de la liste établie.

Points importants :

- Nous aurons des pommes dites de l'agriculture raisonnée et, avec un peu de chance , des pommes bio.
- Toutes les pommes du verger et les raisins seront destinés au stand de dégustation et où à la vente.
- Des noix seront en vente vers Noël avec, peut-être, des noisettes. Nous avons l'intention d'organiser un petit marché de Noël.
- Tous les exposants ont été contactés avec le document édité pour la protection juridique de l'association.
Guy Troump nous doit une réponse pour le stand de vannerie.
- La liste des nouveaux prix et produits mis à disposition de la société Ferrigno a été demandé.
Un rendez-vous a été pris avec **Pierre** (jeudi 08/07) pour visiter la fabrique de biscuit et celle de jus de fruits qui se situe à proximité de sa résidence.
- Toujours pas de responsable pour l'établissement et le suivi des listes du matériel nécessaires au JPO.
- Le président fait remarquer que l'ACOPA a utilisé, sur son stand d'Albertas, une présentation en boucle de leurs activités ; Vieux rêve jamais réalisé chez nous.
Pierre se propose de fournir certaines vidéos que nous pourrions faire assembler.
BD rassemblera les photos anciennes et essayera de mettre à disposition une présentation de l'association.
- **Patrick Orsolini** prend en charge la commande de cagettes. Il doit faire le point sur les stocks. On commandera uniquement des cagettes de 6kg.
- **Michel Delleverginie** sera responsable de la vente des pommes.
- **Henri Dupond** est réticent à l'utilisation d'un terminal bancaire pour carte bleue (trop onéreux). On restera au paiement chèques /espèces.
- **Luc Pagani** nous prêtera son barnum pour la zone vente d'arbres.
- **Robert Roehrig** doit commencer à rassembler tout le matériel nécessaire au parking. Il sera assisté par des jeunes étudiants de BTS. Le problème de l'assurance est posé. Patrick doit poser la question aux Nationaux.

Nous payons à la MAIF un package pour + de 300 adhérents. Les bénévoles temporaires pour les JPO devront simplement être inclus dans le listing adhérents pour leur période de présence.

- Pour le fléchage, il faut acheter des panneaux de grande dimension et jeter ceux qui ne sont plus utilisables. Action ???
Robert se chargera du fléchage depuis le croisement (chemin de Maliveryny /Grand St Jean) jusqu'à l'entrée du parking.
- France Bleu Provence a été contacté par **Patrick**. Le contact avec la Provence est à faire ainsi qu'avec les radios locales et peut être la télé régionale.
Action **BD**
- Confectionner un panneau « Eau Non Potable » sur les points d'eau.
Action **BD**
- Le coût de la Croix rouge est compris entre 800 et 1000€. Il a été demandé à **Raymond Page** de prendre en charge cette action avec les pompiers ou comité de sécurité locaux.
Roger Surin pourra nous trouver un défibrillateur.
Christine Dosmas doit demander à l'hôpital du matériel réformé.
- **Christophe Féraud** peut nous donner un congélateur à aller récupérer. Cela permettrait de rendre disponible un frigidaire de plus.
- Les associations GAEC, ACOPA, LPO ont été contactées
- Il y aura un stand de vente de jus de fruit tenu par **Stéphanie**.
- Il est nécessaire de continuer l'impression des étiquettes, réalisées par **Pierre**, par nos soins car dans le commerce le prix des rouleaux de 100 étiquettes peut atteindre 45 à 50€ imprimés.
Pierre doit nous donner, sur clef USB, son modèle afin que l'imprimions localement.
- Des cartes de visites ont été imprimées. Quelques-unes seront donnés aux membres du CA. L'adresse mail sera modifiée par : vergerbio@croqueursdeprovence.fr
- **BD** doit prendre contact avec la mairie de Puyricard pour déclarer la manifestation et demander l'autorisation de pose de panneau de direction.
- On ne trouve pas, sur internet, de documents destinés à la Préfecture pour déclarer cette manifestation.
- Le gardiennage sur place (du samedi au dimanche) n'est pas résolu. Voir avec **Yollande** pour le camping-car ou le coût d'un gardiennage-
Action **BD**.
- Dans le cas où les JPO ne pourraient pas se tenir nous réaliserons un Drive.

Présentation de Claude Testanière

Il sera le remplaçant d'Henri Dupond après l'AG. Il dispose d'une solide expérience de cadre dirigeant et de gestionnaire. Il est vice-président d'une association qui

participe à la réalisation et à l'installation de projets de production d'électricité photo voltaïque. Il lui a été demandé de faire un stand sur ce sujet pour les JPO.

Un trombinoscope sera envoyé à Claude.

Action **BD**

Bilan Financier

Henri fait remarquer qu'il y a eu peu d'évolution depuis la dernière présentation détaillée faite par ces soins. Il doit intégrer des chèques et des dépenses faites durant son absence. Le prochain CA fera l'objet d'un nouveau bilan.

Questions

- **Patrick Orsolini** prend en charge la réalisation de cartons d'invitation pour cette manifestation et contactera les élus. Il remettra à jour la liste caduque des élus à contacter.
- Les nouveaux adhérents, à partir de juillet, ne payeront que 15€ de cotisation et ne seront pas déclarés au siège.
- Le génotypage a été envoyé à l'INRAE par la poste mardi 13/06. La liste prioritaire du verger a été établie ; **Pierre** complète les fiches et historiques de chacun des arbres.
- **Pierre** va réaliser un affichage destiné à la pépinière porte greffe afin de pérenniser cette zone importante.
- Cette année on aura une récolte ,très faible, de miel.
- Une batterie supplémentaire sera commandée pour la débroussailleuse portée.
Action **BD**
- Le broyage est toujours un problème à résoudre. La société AMS ne prend plus en charge le broyage pour ces adhérents.
Il nous reste deux options : louer un broyeur -coût 180€ la demi- journée - ou essayer de trouver un broyeur autoporté d'occasion.
Action **BD**
- La nouvelle zone de palissage doit être reprise en main. 3 arbres sont morts et la disposition actuelle n'est pas très compatible avec les règles de disposition du verger.
Une réunion se tiendra **Mardi 06/07** ,sur ce sujet ,avec les personnes concernées.
- Il rapporté que nous avons de plus en plus de demandes d'associations, supportées par les mairies, qui ont pour objectif d'installer des vergers fruitiers. La plupart viennent prendre des informations et disparaissent du paysage sans donner de nouvelles ce qui très frustrant.